

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 9

Artikel: La Société de gymnastique des hommes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182730>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conte de vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

La Société de gymnastique des hommes

Gymnastique des hommes ! ... qu'est-ce que cela veut dire?.... S'agit-il tout simplement d'une société composée d'êtres appartenant au sexe masculin, où serait-il peut-être question d'individus de trente, quarante ou cinquante ans voulant se mêler de ce qui n'est plus de leur âge ? Cette dernière supposition ne se justifie guère, car la gymnastique appartient essentiellement à l'adolescence, comme les amours — pour n'être point ridicules — doivent appartenir aux jeunes cœurs.

Voilà les réflexions que feront sans doute plusieurs de nos lecteurs en entendant parler de cette classe de gymnastes. — Eh bien, nous leur dirons franchement qu'il y a, en effet, dans cette société, bon nombre de gros papas, de vrais maris, et pas mal de vieux garçons. Nous vous voyons sourire de pitié en pensant que ces braves gens doivent être raides comme des échalas et lourds comme un sac de plomb. Détrompez-vous ; donnez-vous la peine d'assister un soir à leurs travaux, dans le local du manège Pelet, et vous nous direz si la souplesse, la volonté, la grâce même dans les exercices sont pour eux une difficulté si grande.

Huit heures viennent de sonner ; entrons.

Arrivent successivement des commis de bureaux, des industriels, des entrepreneurs, des négociants. Tous sont gais et contents. — Bientôt les chauds par-dessus, les cache-nez, les paletots s'accrochent au clou, pour laisser nos amateurs libres dans leurs mouvements : le pantalon, la chemise et la ceinture de cuir, voilà le costume qui leur convient et qui les rajeunit tous de vingt ans. Comme leurs pieds foulent avec délices la couche de tan qui recouvre le sol, et comme leur pose est plus dégagée et ferme !

Le maître est là attendant le commencement des exercices ; il promène un regard satisfait sur ses grands élèves qui viennent tour à tour lui serrer la main ; puis tout à coup :

— Mes amis, à vos rangs !

En un clin d'œil, tous les gymnastes sont alignés comme au cordeau.

— Demi-tour... droite. Marche.

Et après quelques marches et contre-marches autour de l'enceinte, chacun de saisir au passage une

des barres de fer rangées le long du mur comme des queues de billard. Ces lourdes barres ne sont bientôt plus que des joncs dans les mains de nos gymnastes, qui exécutent avec elles les exercices les plus variés, fortifiant et assouplissant les muscles du bras, développant la cavité thoracique et le jeu normal des poumons.... Ouf ! c'est un peu fatigant, on transpire, la respiration est un peu accélérée, mais quel plaisir de voir ces bonnes figures souriantes et empourprées par la vigueur des exercices. Ces hommes qui tout à l'heure montaient lentement au local, le chapeau enfoncé sur le front, le cache-nez sous le menton et à qui vous n'auriez pas osé proposer de sauter une rigole, ces hommes, disons-nous, ont disparu. Tout cela respire maintenant la jeunesse, la force et l'agilité. Ah ! il ne faut jamais juger sur l'apparence. Bien souvent vous rencontrez en rue un gros artisan, paraissant marcher lourdement et péniblement sur notre vilain pavé, sans vous douter que demain soir peut-être ce personnage s'élancera prestement aux boucles, passera sa jambe sur sa tête ou fera les ciseaux aux parallèles.

Aux leçons de gymnastique dirigées par M. Lochmann a été ajouté un cours d'escrime donné par M. Aubertin, qui est suivi régulièrement par une notable fraction des membres de la société.

Pour se faire une idée des heureux effets de ces exercices, au physique comme au moral, il suffit d'assister à la sortie d'une des leçons et de voir ces braves gymnastes rentrer chez eux pleins de gaieté et d'entrain. En effet, le corps exercé par des mouvements vigoureux et naturels ressent un bien-être semblable à celui qu'on éprouve un beau soir d'été après un bain du lac, lorsqu'on s'assied sur la grève encore tiède des rayons du jour. Le lendemain, le travail paraît plus facile, les mouvements sont plus libres, la vie plus souriante. N'est-ce point assez pour engager de nombreux amateurs à venir renforcer les rangs des vieux gymnastes et à se ranger sous les drapeaux de deux excellents et aimables professeurs ?...

Cependant il manque encore à cette société, ainsi qu'à tous les gymnastes lausannois, une chose fort importante et attendue depuis bien longtemps. Nous voulons parler d'un local convenable et répondant aux besoins toujours croissants de cette branche essentielle de l'éducation de la jeunesse et si pré-

cieuse au point de vue du développement des forces physiques et de l'hygiène.

On nous disait jadis : « Il faut prendre patience, l'Etat sera sans doute dans la nécessité de rebâtir les casernes, et le budget ne peut pas être augmenté pour le moment. »

Plus tard : « Ne vous désespérez pas ; on va construire Cery ; les pauvres fous avant tout... et votre tour viendra. »

Ensuite : « La grosse question des bâtiments académiques étant sur le tapis, un plan d'ensemble va être élaboré dans lequel nous ferons la part des gymnastes. »

Plus tard encore, les subventions accordées aux voies étroites ont de même ajourné le projet d'établissement du local tant de fois demandé.

Cependant, ne nous désespérons pas ; il y a encore quelques petites choses à faire et notre voix suppliante sera certainement entendue : Quand le chemin d'Echallens sera terminé, quand ceux du pied du Jura, de Vallorbes au lac de Joux, de Montblession aux Rapes, auront reçu leur exécution ; quand toutes les localités du canton auront leur voie ; quand tous les étalons seront primés ; quand la race porcine aura reçu le coup de grâce de l'amélioration, ce serait bien étonnant si les gymnastes, — qui appartiennent à la race humaine, — n'obtiennent pas enfin leur petite part au gâteau de la patrie. (Un membre de la société de gymnastique des hommes.)

Le calendrier à esfeuiller nous donne, cette semaine, une éphéméride qui a pu paraître assez bizarre à beaucoup de gens :

25 FÉVRIER 1381. *Pacification de Ballaigues.* — Pourquoi diantre a-t-il fallu pacifier cette localité calmement assise dans le Jura ? Elle ne nous paraît cependant pas avoir jamais fait grand bruit ; nous ne connaissons dans son histoire aucun haut fait d'armes, aucune velléité guerroyante ou frondeuse...

Voici ce dont il s'agit :

Sous la faible domination de la maison de Savoie, la tranquillité intérieure du pays de Vaud était fréquemment troublée par les grands vassaux auxquels l'ambition ou la vengeance faisait prendre les armes ; sitôt qu'ils se croyaient lésés dans leurs droits ou leur honneur, ces fiers barons tiraient l'épée, la faisaient tirer à leurs sujets, et aimaient mieux soumettre la décision de leur cause au hasard d'un combat qu'à la justice d'un tribunal.

Les Grandson et les Vergy avaient leurs domaines héréditaires ou acquis sur les flancs du Jura. Les uns et les autres avaient de nombreux vassaux, qui tenaient d'eux leurs terres en arrière-fiefs et marchaient sous leur bannière.

Hugues de Grandson et Jaques de Vergy se brouillèrent vers le milieu du 14^e siècle pour des motifs qui ne sont pas très bien connus ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que leurs femmes prirent une part fort active à ces longs débats. Il s'ensuivit

entr' eux une guerre opiniâtre qui promena pendant plusieurs années le fer et le feu sur leurs possessions respectives.

En 1381, Amé IV, comte de Savoie, jugea qu'il était temps de porter remède à ces désordres. Il fit remettre aux deux chevaliers, par son héraut d'armes, une lettre leur signifiant que Messire Humbert de Colombier, Baillif de Vaulx, était chargé de trancher les difficultés qui les divisaient.

Humbert de Colombier, s'empressant d'exécuter les ordres de Monseigneur de Savoie, choisit pour lieu de la conférence le village de Ballaigues, dans le *Mandement des Clées*, où il cita les parties pour le 25 février 1381.

Il s'y rendit accompagné de plusieurs chevaliers et d'un notaire, rédigea un traité de paix, puis monta à cheval avec les nobles qui l'avaient accompagné et se rendit sur la place publique devant l'église de Ballaigues. Là, ayant fait appeler les deux chevaliers, ceux-ci parurent armés de toutes pièces, avec leurs amis et conseillers. Le notaire leur lut, au milieu d'un grand concours de peuple, le traité de paix. Grandson et Vergy, la main posée sur le livre ouvert des Evangiles, firent alors serment de s'y conformer, et tout se termina par un grand banquet, où il n'y eut guerre que de verres et défi que d'amitié.

La gotta.

Vo z'ai marquâ dein voutra derrâire *Gazetta* qu'on ne béveçâi presque pe rein què dè la gotta, que cein vo fâ veni tot coumeint dâi bêtés. N'est pas l'eimbarras, ellia poéson dè gotta, lè dè la rude bouriâi ; cein vo copè lè tsambès, et pas mè que cein vo doutè la sâi ! ào ouai ! cein met lo fu à la gardietta et c'est bin coumeint vo z'ai de, cein abruti. N'est pas du ora qu'on ein bâi tsi no ; mâ lè bin verè qu'on n'ein béveçâi pas atant lè z'autro iadzo. Ne sé pas se vo z'ai cognu Gabriet à Ludzon et Loulou à Dzindro ? C'étai dein lo temps dâi revuès ào dâi riuvès coumeint diant dein lo Dzorat ; s'etiont associi po veindrè la gotta ài sordats, su Monbénon, et furont à Tsézau atsetâ de l'édhie dè vie dè marque, que l'ein reimpliront onna dama djâna que miront su onna lotta po l'apportâ à Losena.

Ye vegniront bin tant qu'à Remané, et adon Dzindro, que lo mor l'ai tapâvè, dese à Ludzon que portâvè la lotta :

— Baille-mè vâi on petit verro, yé rudo sâi !

— Diabe lo pas ! dese Ludzon ; ne l'ai faut pas totsi ; la faut garda po la veindrè déman.

— Eh bin vâi ! ne dio pas lo contréro ! mâ ne l'ein paya demi-batz lo verro et ne la vollien re vindrè trâi crutzè, te pâo bin la mè passâ ào prix coteint ! Tai ! vouaïque-lâ, la demi-batz !

— Ah ! se l'est dinse, bin ste vâo !

Ludzon pouzè la lotta, baillé on verro à Dzindro et preind la demi-batz.

Arrevâ ào Chasseu, Ludzon dese à Dzindro :